

REPUBLIQUE FRANCAISE

**MÉTROPOLE DU GRAND PARIS**

**SÉANCE DU CONSEIL DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS  
DU VENDREDI 28 SEPTEMBRE 2018**

**CM2018/09/28/01 – CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA METROPOLE DU GRAND PARIS  
ET LA CAISSE DES DEPOTS**

---

DATE DE LA CONVOCATION : 21 SEPTEMBRE 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 209

PRESIDENT DE SEANCE : Patrick OLLIER

SECRETAIRE DE SEANCE : Ivan ITZKOVITCH

**ETAIENT PRESENTS :**

Michel ADAM, Manuel AESCHLIMANN, Sylvie ALTMAN, François ASENSI, Eric AZIERE, Denis BADRE, Dominique BAILLY, Catherine BARATTI-ELBAZ, Julien BARGETON, Christiane BARODY-WEISS, Pascal BEAUDET, Jacqueline BELHOMME, David BELLARD, Zacharia BEN AMAR, Jean-Didier BERGER, Sylvain BERRIOS (jusqu'à 09h45), Jean-Didier BERTHAULT, Florence BERTHOUT, Patrick BLOCHE (à partir de 9h55), Julie BOILLOT, Jean-Paul BOLUFER, Geoffroy BOULARD, Céline BOULAY-ESPERONNIER, Jean-Bernard BROS, Denis CAHENZLI, Patrice CALMEJANE, Christian CAMBON (jusqu'à 10h00), Vincent CAPO-CANELLAS, Gilles CARREZ, Laurent CATHALA, Eric CESARI, Jacques CHAUSSAT, Marie CHAVANON, Hervé CHEVREAU (jusqu'à 11h10), Marie-Carole CIUNTU, Yves CONTASSOT, Jérôme COUMET, Daniel-Georges COURTOIS, François DAGNAUD, Philippe DALLIER, Stéphanie DAUMIN, Thierry DEBARRY, Claire DE CLERMONT-TONNERRE, Jean-Baptiste DE FROMENT, Stéphane DE PAOLI, William DELANNOY, Richard DELL'AGNOLA, Tony DI MARTINO (jusqu'à 10h50), Patrick DOUET, Didier DOUSSET, Nathalie FANFANT, Jean-Paul FAURE-SOULET, Yvan FEMEL, Léa FILOCHE (jusqu'à 10h05), Michel FOURCADE, Jean-Christophe FROMANTIN, Afaf GABELOTAUD, Bernard GAUDUCHEAU, Jean-Jacques GIANNESINI, Hervé GICQUEL (jusqu'à 10h35), Christophe GIRARD, Jérôme GLEIZES, Didier GONZALES (jusqu'à 10h25), Philippe GOUJON, Emmanuel GRÉGOIRE (à partir de 10h00), Didier GUILLAUME (jusqu'à 11h00), Daniel GUIRAUD, Marie-Laure HAREL, Michel HERBILLON (jusqu'à 10h30), Anne HIDALGO (jusqu'à 10h00), Frédéric HOCQUARD, Thierry HODENT, Ivan ITZKOVITCH, Philippe JUVIN, Jérôme KARKULOWSKI, Marie KENNEDY, Bertrand KERN, Olivier KLEIN, Laurent LAFON, Jean-Christophe LAGARDE à partir de 10h30, Christine LAVARDE, François LE CLEC'H, Patrice LECLERC, Françoise LECOUFLE, Eric LEJOINDRE, Marie-Christine LEMARDELEY, Xavier LEMOINE, Michel LEPRÊTRE, Hervé MARSEILLE (jusqu'à 11h00), Brigitte MARSIGNY, Pierre-Yves MARTIN (jusqu'à 11h10), Valérie MAYER-BLIMONT, Claire MAYOLY-FLORENTIN, Fadila MEHAL, Jean-Louis MISSIKA (à partir de 11h00), Joëlle MOREL, Georges MOTHRON (jusqu'à 10h50), Gauthier MOUGIN, Christophe NAJDOVSKI, Jean-Charles NEGRE, Pascal NOURY, Patrick OLLIER, Mao PENINO, Carine PETIT, Danièle PRÉMEL, Laurent RIVOIRE, André SANTINI, Gilles SAVRY, Eric SCHLEGEL, Marie-Christine SEGUI, Sylvie SIMON-DECK, Dominique STOPPA-LYONNET, Anne TACHENE (jusqu'à 11h00), Sylvine THOMASSIN, Yves THOREAU, Patricia TORDJMAN, Ludovic TORO, Corinne VALLS, François VAUGLIN (jusqu'à 10h15), Pauline VÉRON, Alexandre VESPERINI et Jean-François VOGUET.

Formant la majorité des membres en exercice,

**ETAIENT REPRESENTES :**

Marie-Hélène AMIABLE par Jacqueline BELHOMME, Marinette BACHE par Sylvine THOMASSIN, Pierre-Christophe BAGUET par Christine LAVARDE, Jean-Pierre BARNAUD par Bernard GAUDUCHEAU, Françoise BAUD par Sylvie ALTMAN, Patrick BEAUDOUIN par Geoffroy BOULARD, Jacques-Alain BENISTI par Philippe GOUJON, Sylvain BERRIOS par Manuel AESCHLIMANN (à partir de 09h45), Patrice BESSAC par Jean-Charles

NEGRE, Philippe BOUYSSOU par Stéphanie DAUMIN, Patrick BRAOUEZEC par Pascal BEAUDET, Daniel BREUILLER par Yves CONTASSOT, Galla BRIDIER par Joelle MOREL, Ian BROSSAT par Daniele PREMEL, Colombe BROSEL par Corinne VALLS, Christian CAMBON par Jean-Paul FAURE-SOULET (à partir de 10h00), Laurent CATHALA par Luc CARVOUNAS, Régis CHARBONNIER par Marie CHAVANON, Hervé CHEVREAU par Patrice CALMEJANE (à partir de 11h10), Gérard COSME par Bertrand KERN, Marie-Pierre DE LA GONTRIE par Zacharia BEN AMAR, Grégoire DE LA RONCIERE par Gauthier MOUGIN, Christian DEMUYNCK par Denis CAHENZLI, Tony DI MARTINO par François DAGNAUD (à partir de 10h50), Patrick DONATH par Toni DI MARTINO, Julien DUMAINE par Jean-Didier BERTHAUT, Corentin DUPREY par Michel FOURCADE, Christian DUPUY par Daniel-Georges COURTOIS, Christian FAUTRE par Marie KENNEDY, Léa FILOCHE par Frédéric HOCQUARD (à partir de 10h05, Jacques GAUTIER par Michel ADAM, Jean-Michel GENESTIER par Eric SCHLEGEL, Sylvie GERINTE par Marie-Christine SEGUI, Hervé GICQUEL par Jean-Baptiste DE FROMENT (à partir de 10h35), Didier GONZALES par Nathalie FANFANT (à partir de 10h25), Nicole GOUETA par Jean-Paul BOLUFER, Emmanuel GRÉGOIRE par Catherine BARATTI-ELBAZ (jusqu'à 10h00), Didier GUILLAUME par Patrick DOUET (à partir de 11h00), Eric HELARD par Eric AZIERE (à partir de 11h00), Michel HERBILLON par Valérie MAYER-BLIMONT (à partir de 10h30), Anne HIDALGO par Emmanuel GREGOIRE (à partir de 10h00), Christine JANODET par Jérôme GLEIZES, Patrick JARRY par Patrice LECLERC, Halima JEMNI par Sylvie SIMON-DECK, Philippe JUVIN par Patrick OLLIER, Jean-Claude KENNEDY par Michel LEPRETRE, Jean-Christophe LAGARDE par Vincent CAPO-CANELLAS (jusqu'à 10h30), Jean-Yves LE BOUILLONNEC par Olivier KLEIN, Catherine LECUYER par Yves THOREAU, Xavier LEMOINE par Virginie MICHEL-PAULSEN, Marie-Pierre LIMOGES par Claire MAYOLY-FLORENTIN, Jacques MAHEAS par Daniel GUIRAUD, Hervé MARSEILLE par François LE CLECH (à partir de 11h00), Pierre-Yves MARTIN par Richard DELL'AGNOLA (à partir de 11h10), Jean-Loup METTON par Hervé MARSEILLE, Virginie MICHEL-PAULSEN par Xavier LEMOINE, Jean-Louis MISSIKA par Mao PENINO (jusqu'à 11h00), Philippe MONGES par Christophe NAJDOVSKI, Georges MOTHRON par Yves REVILLON (à partir de 10h50), Gilles POUX par Patricia TORDJMAN, Yves REVILLON par Georges MOTHRON (jusqu'à 10h50), André SANTINI par Ivan ITZKOVITCH (à partir 10h30), Jean-Pierre SCHOSTECK par Jean-Didier BERGER, Georges SIFFREDI par Eric CESARI, Azzedine TAÏBI par Didier GUILLAUME, Georges URLACHER par Florence BERTHOUT, Sophie VALLY par François ASENSI, François VAUGLIN par Patrick BLOCHE (à partir de 10h15).

**ETAIENT ABSENTS EXCUSES :**

Jacques BAUDRIER, Sébastien BENETEAU, Eric BERDOATI, Nicolas BONNET-OULALDJ, Alain-Bernard BOULANGER, Frédérique CALANDRA, Raymond CHARRESON, Marielle DE SARNEZ, Olivier DOSNE, Carole DRAI, Vincent FRANCHI, Stéphane GATIGNON, Claude GOASGUEN, Eric GRILLON, Jean-Jacques GUILLET, François HAAB, Vincent JEANBRUN, Bruno JULLIARD, Carinne JUSTE, Nathalie LALLIER, Jean-François LAMOUR, Philippe LAURENT, Franck LE BOHELLEC, Jacques JP MARTIN, Thierry MEIGNEN, Rémi MUZEAU, Jean-Marc NICOLLE, Anne-Constance ONGHENA, Philippe PEMEZEC, Raphaëlle PRIMET, Robin REDA, Laurent RUSSIER, Jean-Yves SENANT, Jean-Pierre SPILBAUER, Michel TEULET, Martine VALLETON, Laurent VASTEL et Jean-Marie VILAIN.

La Métropole du Grand Paris (MGP) et la Caisse des Dépôts (CDC) sont des partenaires réguliers et efficaces au service des projets portés par la métropole depuis sa création le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Ainsi la Caisse des Dépôts a été largement associée aux travaux conduits dans les très nombreux groupes de travail visant à construire une stratégie métropolitaine et à la décliner dans ses actions de planification et ses premiers projets opérationnels.

Elle a notamment apporté un appui décisif au premier appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris » et a mobilisé 200 millions d'euros pour appuyer les projets sur ses fonds propres ou sur ressources du Programme d'investissement d'avenir (PIA). Elle va renouveler son appui dans le cadre de la deuxième édition de cet appel à projets.

La CDC accompagne également la MGP dans le cadre de l'AMI « Centres-villes vivants », notamment en prenant part au comité technique d'évaluation des candidatures puis en étant en capacité d'intervenir sur ces projets en ingénierie, en prêts ou en fonds propre.

Le 10 septembre dernier, la CDC a été signataire du « Pacte pour une logistique métropolitaine » et aura vocation à accompagner la mise en œuvre des actions qui en découleront.

Parce que les occasions de partenariat en la MGP et la CDC se multiplient au fil des mois, il a semblé utile, pour leur donner une perspective et un cadre global de les inscrire dans une convention pluriannuelle.

La convention de partenariat entre la Caisse des Dépôts et la Métropole du Grand Paris et sa direction Banque des Territoires vise à préciser les principes d'une collaboration de ces deux institutions afin d'accompagner la réalisation du Grand Paris sur la période 2018-2020 en conformité avec leurs orientations stratégiques respectives. L'intention des parties est de mobiliser leurs leviers d'action pour concourir au développement d'un Grand Paris attractif, solidaire et durable. Elles entendent coordonner et faire converger leurs actions pour mobiliser les acteurs privés dans le cadre de partenariats nouveaux, favoriser l'émergence d'une stratégie métropolitaine de développement, favoriser l'émergence de projets territoriaux concrets au plus grand service des objectifs conventionnels.

La MGP et la CDC conviennent des priorités sur lesquelles elles entendent agir conjointement ainsi que des modes de collaboration notamment en matière :

- De planification métropolitaine ;
- De déploiement d'outils d'appui au développement ;
- D'urbanisme et d'aménagement ;
- De soutien à l'activité et au développement économique ;
- De maintien de la vitalité des centres villes ;
- De logistique métropolitaine ;
- De développement numérique ;
- De tourisme ;
- D'innovation ;
- De logement et d'hébergement ;
- De politique de la ville ;
- De réduction des coupures urbaines et de lutte contre les nuisances ;
- De GEMAPI ;
- D'économie circulaire, sociale et solidaire.

La Banque des Territoires pourra contribuer aux actions identifiées ainsi qu'aux projets menés par la MGP en expertise, en ingénierie, en financement et en investissement sous réserve de l'accord de ses comités d'engagement compétents. Les filiales de la Caisse des Dépôts, dans le respect des règles de droit de la concurrence et de la commande publique, pourront, le cas échéant, mobiliser leurs propres experts en vue de proposer des solutions opérationnelles et durables en lien avec les enjeux du Grand Paris.

Cette mobilisation devra être formalisée plus précisément via des conventions d'application spécifiques aux différents projets, qui entreront dans le champ d'application du partenariat.

De son côté, la MGP s'engage à promouvoir les activités d'intérêt général de la CDC dans le cadre des relations qu'elle entretient avec les établissements publics d'Etat et locaux, les collectivités, les syndicats et l'ensemble des acteurs qui concourent à la réalisation des objectifs décrits dans la convention.

### **LE CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS**

**Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L5219-1,

**Vu** le code monétaire et financier, en particulier les articles L518-2 et suivants,

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'inscrire le partenariat entre la Métropole du Grand Paris et la Caisse des Dépôts dans un cadre conventionnel,

**CONSIDÉRANT** avoir pris connaissance de l'ensemble des éléments présentés dans l'exposé des motifs ci-dessus,

### **APRES EN AVOIR DELIBERE**

**APPROUVE** la convention de partenariat pluriannuelle (2018-2020) entre la Métropole du Grand Paris et la Caisse des Dépôts.

### **A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

**NPPV : 01**

J. KARKULOWSKI (LR-DVD)

Le Président de la métropole du Grand Paris

A blue ink signature of Patrick Ollier, written over a circular official stamp of the Métropole du Grand Paris. The stamp contains the text 'METROPOLE DU GRAND PARIS' and a central emblem.

Patrick OLLIER  
Ancien Ministre

Maire de Rueil-Malmaison

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.